

Pragmatics, a Reader, Steven Davis (éd.), 1991, Oxford University Press, 595 p., 39,95 \$ CAN.

François Latraverse

Volume 21, numéro 2, 1992

Morphologie

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602742ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602742ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Latraverse, F. (1992). Compte rendu de [*Pragmatics, a Reader*, Steven Davis (éd.), 1991, Oxford University Press, 595 p., 39,95 \$ CAN.] *Revue québécoise de linguistique*, 21(2), 195–200. <https://doi.org/10.7202/602742ar>

PRAGMATICS, A READER

Steven Davis (éd.), 1991, Oxford University Press, 595 pages,
39,95\$ CAN.

François Latraverse

Considéré dans toute son extension potentielle, le domaine pragmatique lance un défi considérable à la meilleure volonté compilatoire. Passé un certain cap d'évidence, celui que constitue un ensemble de définitions générales et le plus souvent propédeutiques («la pragmatique s'intéresse aux relations entre le langage (ou la langue) et les locuteurs», «la pragmatique est l'étude du langage en contexte», «les données premières de la pragmatique sont les actes de langage», etc.), chacune des traditions qui constituent les tendances pragmatiques centrales définit pour son propre compte ses objets et ses modes d'approche, ses présupposés et ses thèses, ses acquis et ce qu'il lui reste à conquérir, de sorte qu'il n'est pas facile de résumer le projet pragmatique par des principes qui seraient ainsi formulés qu'il permettraient un passage sans transition au travail analytique proprement dit.

Il y a ici deux possibilités générales. La première se montre dans l'existence de nombre de travaux pragmatiques qui ont une orientation théorique souvent quasi-exclusive et dont l'ambition est de développer un cadre ou une partie d'un cadre permettant de caractériser de manière générale le langage dans les interactions qui le manifestent ou qu'il permet, sans passer à l'acte descriptif ou en y passant par le biais de l'exemple. On a ainsi vu se développer, sur un terrain souvent indécis entre la philosophie du langage et la linguistique théorique, des constructions comme la théorie des actes de langage (dans ses multiples états), la pragmatique formelle et ses traitements successifs de l'indexicalité ou encore les distinctions faites entre la signification des phrases et la signification des locuteurs. Il s'agit alors essentiellement de développer le vocabulaire requis par les phénomènes pris en compte, d'introduire les distinctions pertinentes, de les aménager dans une structure conceptuelle, bref, de construire une théorie. Ces travaux se caractérisent le plus souvent par la production d'une espèce de locuteur-auditeur standard ou abstrait, auquel on ne demande que d'incarner une moyenne de rationalité comportementale. La seconde possibilité est celle d'études réputées empiriques, qui s'appuient certes sur une surface théorique définie, mais dont l'ambition première est de rendre compte d'un certain nombre de phénomènes manifestés dans des énoncés observés et produits par des locuteurs plus ou moins réels. L'ambition est alors d'étudier les inter

actions verbales sous une forme *spécifique*. Il arrive souvent, comme cela se produit dans le cas de ce qu'on appelle «developmental pragmatics», que l'approche ait une orientation psychologique ou psycho-sociologique.

L'anthologie de Davis se tient plutôt du côté de la première possibilité, mais un des mérites indéniables du choix qu'elle opère est de présenter des textes consacrés à des problèmes raisonnablement précis, qui permettent la transition à une application contrôlée théoriquement. Il s'agit, pour une forte majorité, de textes de philosophie, dont plusieurs sont depuis longtemps devenus des classiques. La politique éditoriale semble du reste avoir été de privilégier des valeurs sûres, susceptibles de donner de la pragmatique philosophique une image neutre, dont la valeur d'introduction soit irrécusable. Six des sept parties correspondent d'ailleurs aux trois «degrés» de la pragmatique avalisés depuis Hansson (1974) et Searle, Kiefer et Bierwisch, éd. (1979) comme types principaux de la pragmatique¹. Ces trois degrés sont: (1) l'étude de l'indexicalité, (2) l'étude des relations entre le sens littéral des phrases et la signification des énoncés en contexte et (3) l'étude des actes de langage. Il est clair que, pour ce qui est de l'extension de ces domaines, leur ampleur variera selon le nombre et la finesse des phénomènes pris en compte et que, pour ce qui est de la délimitation de la pragmatique par rapport à ce qui est couramment reçu sous le nom de sémantique, elle posera une frontière plus ou moins perméable. L'évolution des problématiques depuis une quinzaine d'années a rendu de plus en plus poreuses les frontières entre les pragmatiques de deuxième et de troisième degrés, suivant en cela la recommandation d'Austin, qui estimait que ce sont tout le contexte et la totalité de l'action verbale qui doivent être pris en compte si on veut arriver à identifier le sens de ce qui est dit. L'effet de cette dilution est qu'on peut ou même qu'on doit regrouper dans une même visée générale les diverses théories des actes de langage et les études du sens dérivé puisqu'elles ont, dans des proportions variables, recours aussi bien aux intentions des personnes qu'aux traits contextuels qui permettent de les réaliser.

La première partie de l'anthologie de Davis, «Speaker meaning and speaker reference», la troisième, «Direct and indirect speech acts», la quatrième, «Conversational implicature and relevance», la cinquième, «Presupposition» ainsi que la sixième, «Non-literal uses of language : metaphor and irony», qui, on le voit, constituent une part considérable de l'ouvrage, sont consacrées à cette pragmatique unifiée, c'est-à-dire à la prospection des relations entre, d'une part, la structure

1. Voir B. Hansson, «A Program for Pragmatics», in Stenland, S., éd., *Logical Theory and Semantic Analysis*, Dordrecht, Reidel, 1974, pp. 163-174 et Searle, J.R., F. Kiefer et M. Bierwisch, éd., *Speech Acts Theory and Pragmatics*, Dordrecht, Reidel, 1979.

sémantique, la valeur de vérité, la référence telles qu'elles peuvent être imputées aux phrases et aux expressions considérées en elles-mêmes et, d'autre part, les différences qu'elles manifestent lorsqu'elles sont vues comme le produit des opérations des locuteurs et des auditeurs. Trois textes, de référence, constituent le pivot de la première partie : «Reference and definite descriptions» de Donnellan, «Utterer's meaning, sentence-meaning and word-meaning» de Grice et «Referential and attributive» de Searle, valeurs établies dans le domaine. Ils sont complétés par «Referential/attribution» de K. Bach, «Implicature, explicature, and truth-theoretic semantics» de Carston, «Speaker's reference and semantic reference» de Kripke et par «The Pragmatics of what Is said» de Récanati. Bien que ces articles, comme tous les autres textes de l'anthologie, aient été publiés ailleurs et n'aient par conséquent pas été sollicités et destinés à une publication collective, leur caractère en quelque sorte dialogique est considérable, de nombreux éléments communs étant repris et discutés. C'est du reste un des indéniables mérites de cette compilation que d'avoir très justement composé les évidences de la tradition avec des examens critiques et des études particulières.

La seconde partie, «Direct and indirect speech acts», retient des textes qui examinent l'écart entre le sens produit par les moyens conventionnels que la production des actes de langage trouve à disposition et la part intentionnelle et contextuelle qui permet au locuteur d'utiliser ces moyens conventionnels pour transmettre un sens dérivé. Tous les articles n'attaquent pas cette problématique de front (on trouve, par exemple, l'article «What is a speech act?» de Searle, consacré à la caractérisation générale de l'acte de langage), mais tous s'attachent selon des angles divers à des catégories qui lui sont pertinentes. On peut en particulier mentionner «Speech acts and hearers' beliefs» de Clark et Carlson, consacré à la nécessité d'un partage de connaissances et de croyances pour que la communication soit réussie, et «Two types of convention in indirect speech acts» de Morgan, qui s'ajoutent à des références bien établies, comme «Indirect speech acts» de Searle, «Assertion» de Stalnaker ou «Intention and convention in speech acts» de Strawson. S'en dégage une spécificité pragmatique certaine, dans la mesure où on a, d'un côté, les matériaux linguistiques pourvus d'une structure sémantique, qui sont les véhicules des messages et, de l'autre, les actions langagières posées par les agents, soit en limitant le sens à l'usage conventionnel soit en faisant du contexte une fonction réglant l'écart par rapport au sens conventionnel. L'articulation de l'intentionnalité sur ces deux types d'usage pose des problèmes philosophiques intéressants, car le locuteur poursuit dans tous les cas un plan intentionnel, qu'il s'agit de relier au caractère plus ou moins conventionnel des moyens utilisés.

En continuité avec la précédente, la partie «Conversational implicatures and relevance» est consacrée au filon mis au jour par H.P. Grice dans une série

d'articles, dont un des plus connus et des plus achevés, «Logic and Conversation», est ici reproduit. Les «maximes conversationnelles» issues du «principe de coopération» défini par Grice permettent aux agents (linguistiques ou sémiotiques) de «calculer» le sens des énoncés en fonction d'un «vouloir-dire» d'autrui identifiable dans le contexte de l'interaction verbale. Grice a appelé «implicatures» (parfois traduit par «implications») la part du contenu que les crédits de rationalités votés à l'allocutaire permettent de reconstruire. Cette notion a été abondamment commentée et exploitée sous divers horizons. On retient ici trois examens : «Logical form and implicature» de Harnish (qui entreprend la formalisation des inférences autorisées), «On testing for conversational implicature» de Sadock (qui entreprend de valider en quelque sorte empiriquement les six caractéristiques gricéennes de l'implicature conversationnelle), puis «Inference and implicature» de Wilson et Sperber (qui cherchent à tracer la limite entre l'inférence normale et l'implicature, dans le cadre d'une exigence de «calculabilité» des implicatures et d'une théorie de la pertinence. Ces travaux présentent des discussions très fructueuses et conduites au moyen de dispositifs conceptuels précis des idées germinales de Grice.

La cinquième partie, consacrée à la présupposition, est classique dans son thème, actuelle dans son traitement. Depuis au moins Frege, la présupposition a été un objet d'intérêt pour le philosophe et le logicien (pensons, par exemple, au fameux «On referring» de Strawson, publié en 1950) et les années soixante-dix l'ont vue entrer en force dans les préoccupations ordinaires des linguistes. On a eu tôt fait, dans des articles comme «Pragmatic presupposition» de Stalnaker (inclus dans le présent ouvrage), d'identifier une «classe» particulières de présuppositions, dites pragmatiques, nourries par les croyances qu'entretiennent les locuteurs, par opposition à celles sans lesquelles les phrases n'ont pas de sens littéral. Le problème de la «projection» des présuppositions, à savoir le problème qui consiste à prédire les présuppositions des phrases complexes à partir de celles de leurs éléments constituants, s'est posé il y a déjà longtemps, sur un terrain indifférencié entre linguistique et philosophie. Il est ici repris sous deux angles, l'un général, dans l'article de I. Heim, l'autre, spécifique, alors S. Soames entreprend de définir, en les formalisant, des stratégies de calcul des présuppositions, en tenant compte de tous les phénomènes et contextes phrastiques où la question s'est posée, les conditionnelles et les conjonctions au premier chef. Cette partie est complétée par deux contributions particulièrement originales, celle de Karttunen, consacrée au contexte linguistique (la notion de contexte constituant un commun dénominateur de tous les travaux réputés pragmatiques, son traitement est bienvenu, encore que, du fait qu'elle est beaucoup plus utilisée que définie, on eût apprécié que l'ouvrage l'attaquât de front) et celle de Davis lui-même, qui s'attache au «Scorekeeping in a language

game» sur la base d'exemples comme les descriptions définies, la modalité relative ou la «permissibilité».

Cette pragmatique unifiée se prolonge dans la partie «Non-literal uses of language : metaphor and irony». Des deux aspects qu'elle annonce, la métaphore a la partie la plus belle, puisque c'est à elle que les articles de Bergman («Metaphorical assertion»), de Davidson («What metaphors mean», devenu d'accès difficile), de Martinich («A theory of metaphor») et de Searle («Metaphor») sont consacrés. Il est vrai — il suffit pour s'en persuader de prendre la mesure de la taille parfaitement extravagante de la littérature consacrée au sujet — que la notion de métaphore a des contours très flous et que tout le langage quotidien en est à un titre ou l'autre traversé (des pieds des tables jusqu'à l'homme qui est un loup pour l'homme). L'ironie est ainsi sa voisine de pallier, de taille plus modeste certes, mais dont le nom n'en est pas moins difficilement assignable. Il y a bien sûr ce qu'on peut appeler l'ironie «simple», qui consiste à vouloir dire le contraire de ce qu'on dit, en une manœuvre parfois périlleuse, mais il y a aussi toutes les espèces du «parler vague», dont la théorisation n'est pas immédiate, sans parler du répertoire des espèces. Dans la mesure où la pragmatique doit s'attaquer à ce dont les gens réels font pièce dans leurs transactions linguistiques ou symboliques en général, il est certain que le vaste espace qui s'étend autour du sens littéral, tel que, par exemple, la sémantique des valeurs de vérité permet de le circonscrire, constitue un beau champ d'exercice pour des analyses fines et des théorisations qui permettent une certaine liberté d'examen. Les deux articles qui portent sur l'ironie sont de Sperber et Wilson, qui bénéficient d'un préjugé éditorial favorable.

Une courte partie, constituée de «Pragmatics and the modularity of mind» de Asa Kasher ainsi que de «Pragmatics and modularity» de Wilson et Sperber, est chargée des relations entre psychologie et pragmatique (c'est le titre de la partie) ou des aspects psychologiques de la pragmatique. On peut ici être plus réticent quant à la couverture du domaine. D'une part, ce n'est qu'une portion de la psychologie que représentent les sciences cognitives, même en un sens large, et, d'autre part, la notion fodorienne de modularité de l'esprit n'est pertinente que pour une direction des débats qui sont poursuivis dans ces sciences. Un ouvrage d'un tel empan ne peut certes rendre une justice égale à toutes les tendances et toutes les traditions, mais on ne disconvient pas qu'une mention aurait été justifiée de la «*developmental pragmatics*» ou des liens entre théorie de l'esprit et langage communautaire.

La pragmatique de premier degré, celle organisée autour de l'indexicalité, est elle aussi réduite à la portion congrue. Les phénomènes liés à l'indexicalité ont pourtant de tout temps alimenté l'idée d'une pragmatique des langues naturelles. Déjà la *Logique* de Port-Royal s'y attardait et, depuis «Indexical expressions» de Bar-Hillel, qui faisait nommément référence à Peirce, les travaux n'ont cessé de

s'ajouter sur ce sujet. C'est ainsi que s'est développée la tradition dite de la «pragmatique formelle», dont les principaux jalons sont les écrits de Lewis, Kaplan, Scott ou Montague. On peut discuter de ce qui distingue cette pragmatique des diverses sémantiques vériconditionnelles, puisqu'il s'agit dans l'ensemble, tout comme en sémantique, de retracer la référence et d'établir la valeur de vérité des expressions lorsque celles-ci comportent des expressions indexicales. Un texte fondamental de Kaplan est ici retenu, «On the logic of demonstratives», à côté de deux articles qui s'imposaient avec moins d'évidence, «Frege on demonstratives» de Perry et «How to bridge the gap between meaning and reference» de Wettstein, moins pour ce qui est de leur qualité et de leur finesse, qui sont grandes, que pour l'exclusion qu'ils entraînent de textes dont le rôle fondateur a été plus déterminant.

L'avantage d'un tel ouvrage est double. D'un côté, il offre une image organisée du domaine pragmatique selon ses divisions majeures; de l'autre, il regroupe des textes fondamentaux (et dispersés dans divers lieux de publication) avec des articles qui manifestent des tendances plus récentes, des points de vue critiques ou des analyses de phénomènes particuliers. Il ne serait pas étonnant qu'il en vienne à s'imposer comme la référence principale pour qui cherche à avoir une vue synoptique de la pragmatique en philosophie et/ou en théorie linguistique telle qu'elle est pratiquée sous ses formes majeures. De plus, chacune des parties est complétée par une liste de lectures supplémentaires, pertinentes à la poursuite de chacun des dossiers.

François Latraverse
Université du Québec à Montréal